Majorité

Pour Saint-Nazaire

Pratiques sportives libres sur toute la ville

Favoriser l'activité physique et sportive pour toutes et tous, quel que soit son âge, son genre, ses revenus, son niveau de pratique, son quartier… est un engagement fort de notre mandat, qui répond à plusieurs objectifs : santé, lien social et ville plaisir.

Face à l'évolution des pratiques, en complément de l'offre des 160 clubs nazairiens, nous proposons près de 70 équipements en accès libres et gratuits sur l'espace public. Vous pouvez les localiser sur le site internet de la Ville.

Grâce aux consultations des habitant·es dans les quartiers, l'année 2023 a été riche en nouvelles réalisations :

- Kerléde : un terrain de Basket 3x3 au niveau du Square du bout de monde + la rénovation du plateau sportif à l'école Jean Zay.
- Méan-Penhoët : un terrain de foot en herbe 5x5, qui complète le terrain de basket 3x3.
- Saint-Marc-sur-Mer- Les Rochelles : des buts de foot + une table de tennis de table + un baby-foot + un circuit ludique VTT à destination des enfants.
- Ville-Port / Petit-Maroc : un but de foot + remontage du terrain basket 3x3
- Reton : la réalisation d'un pumptrack (circuit avec bosses et virages pour BMX, VTT, skateboard, trottinette, roller). C'est l'un des plus grands de France et il sera complété à la rentrée par une piste de sprint et d'adresse pour faire de Reton un véritable « Pôle Vélo ».

Notre engagement constant à placer l'activité physique et sportive au cœur de la cité a été récompensé à de nombreuses reprises ces dernières années par l'obtention du Label « Ville Active et Sportive ». Il fait suite à ceux déjà reçus « Terre de jeu » et « Centre de préparation aux jeux ».

Aménagements du Petit-Maroc et « Les Escales »

Le festival « Les Escales » a connu un très beau succès de fréquentation fin juillet en enregistrant 5 000 entrées supplémentaires par rapport à l'édition 2022. En plus de la programmation, son emplacement joue un rôle attracteur en lui donnant une connotation inédite. Quand les grands festivals vous accueillent au milieu des champs, Les Escales se jouent au milieu de la ville, sur son port, devant ses bassins, à proximité de la mer et du centre-ville, accessible en transport collectif, à pied, à vélo. Cette ambiance urbaine est inégalée et colore ce rendez-vous annuel du charme nazairien. Ce charme, c'est l'atout du Petit Maroc. La rencontre entre la Loire et l'Océan, entre la ville et l'activité portuaire, entre l'ouverture au monde et l'ambiance familiale du rocher.

Le Petit Maroc est un bien commun. Pour répondre aux enjeux d'une ville qui ne se referme jamais sur elle, le site va évoluer pour devenir un lieu de destination. Un vaste aménagement paysager va transformer les bords de Loire et l'ancien parking en parc urbain, où à l'ombre des pins parasols se déploiera une offre de détente. Le centre national de formation de la SNSM prendra ses quartiers dans un nouveau bâtiment accueillant une capitainerie, un bassin de formation aux risques de la mer, le chantier-école naval d'insertion Skol Armor, un restaurant et la coopérative maritime. En face, les étudiant·es des Beaux-Arts logeront dans une résidence de 60 logements construite par le bailleur social Silène. Demain, le Port prévoit d'y installer ses bureaux.

Ces projets répondent à l'enjeu d'accueillir des activités de formation et les étudiant·es au plus près du centre-ville, en protégeant les habitant·es de flux routiers incessants grâce au déport du stationnement en dehors du Petit Maroc. Ces projets sont portés par la puissance publique en cohérence avec la nature portuaire et nautique du site et permettra aux Escales de poursuivre sur place la belle aventure d'un festival en cœur de ville. C'est ainsi que le charme nazairien continuera de rendre l'endroit inégalé, bien loin d'un quartier offert aux voraces promoteurs comme mentent certain·es, pourtant bien informé·es des projets. Au contraire, avec des logements pour les étudiants, un chantier d'insertion, le centre de la SNSM… la majorité municipale déploie ses politiques de solidarité.

Une cité qui vit est une cité qui évolue et le quartier du Petit Maroc, à l'image de son histoire, s'inscrit dans cette logique…

Dans cet esprit, le festival réfléchit à la meilleure manière d'accompagner la nouvelle séquence. Dans les prochains mois, la Ville et l'association décideront ensemble du maintien sur site ou de la relocalisation provisoire du festival durant la période des travaux. Soulignons que l'ambitieuse opération de réaménagement intègre la volonté, partagée avec le Grand Port Nantes-Saint-Nazaire, de valoriser, sinon révéler, le quartier comme fondateur de la ville, grand témoin de l'épopée industrielle et de l'activité maritime.

Parce qu'il signe incontestablement la singularité des Escales, parce qu'il constitue un patrimoine commun essentiel, parce qu'il s'adapte aux usages contemporains de la Ville, la petite presqu'île, comme tant d'autres quartiers, s'adapte. Voilà les lignes de force qui ont guidées la conception du Petit Maroc de demain…

Développement durable et achats responsables

SPASER, ça vous fait penser à quoi ? Un gâteau alsacien ? Une nouvelle arme de poing ? Une navette spatiale pour milliardaires ? Beaucoup mieux que cela ! C'est le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables.

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience (2021) et au vu de ses dépenses annuelles, seule la CARENE est aujourd'hui concernée par l'élaboration d'un SPASER. Cependant, la ville de Saint-Nazaire, bien qu'elle soit en-dessous des seuils, a décidé elle-aussi de réaliser son SPASER.

Ce schéma comprend des objectifs et des engagements, et définit un plan d'actions ainsi que des indicateurs à évaluer. Il comprend le plus souvent les trois volets suivants : un volet social avec des actions liées à l'emploi et à l'insertion / Un volet économique avec des actions en faveur des TPE (très petites entreprises) et des PME / Un volet environnemental avec des actions liées au changement climatique, à la santé environnementale ou encore à l'alimentation. C'est à dire les trois piliers qui définissent le développement durable.

Pour l'élaboration de ce schéma et pour la définition d'outils de suivi et de sensibilisation, un cabinet réalisera un audit des pratiques déjà mises en place et formulera des propositions d'amélioration. Il sera choisi en septembre pour une restitution en 2024.

La Sécurité, une exigence du quotidien

Les enjeux de tranquillité publique et de sécurité sont une préoccupation majeure de la majorité municipale. A Saint-Nazaire comme dans de nombreuses autres villes, ces sujets abiment parfois le quotidien des habitant·es et des réponses doivent être apportées. Conformément aux orientations prises par notre majorité et en cohérence avec les services de l'État chacun doit se mobiliser en fonction de ses prérogatives et de ses obligations. C'est pourquoi nous dénonçons très régulièrement le manque d'effectifs dans la police nationale et au Tribunal Judiciaire, compte tenu de l'augmentation de notre population et des problèmes de trafic de stupéfiants à plusieurs endroits. Les réponses de l'État ne sont pas à la hauteur et nous continuerons fermement d'exiger des moyens pour notre Ville.

De son côté la majorité municipale avait pris l'engagement de doubler les effectifs de sa police municipale afin de renforcer la présence sur la voie publique, d'améliorer les réponses à apporter aux habitant·es et commerçant·es et de mieux prendre en compte l'ensemble des sollicitations en termes de sécurité, de tranquillité et de prévention.

En dépit d'un contexte de recrutement très difficile pour toutes les villes, nous sommes parvenus à atteindre cet objectif avec une Police Municipale portée à 21 membres. Une organisation nouvelle permettra d'augmenter leur amplitude de travail, et donc la présence sur la Ville tout au long de l'année (entre 8h et 23h) et d'assurer une présence les dimanches (jour de marché) entre 9h et 14h.

Ces dispositions nouvelles prendront effet dès novembre 2023 et permettront de renforcer davantage encore, notre action au service des citoyen·nes, auprès des commerçant·es et des lieux d'animation et de vie de notre Ville.

Par ailleurs, le nombre des caméras de vidéo protection a également été doublé et elles seront toutes opérationnelles à l'automne.

Il s'agit là d'une étape importante dans le développement de notre politique publique de tranquillité et de sécurité ; pour autant d'autres initiatives seront prises dans les mois prochains afin d'apporter des réponses supplémentaires à ces enjeux dont chacun·e de nous reconnait qu'ils doivent permettre d'assurer une meilleure cohésion et répondre à notre aspiration commune de mieux vivre ensemble.

Place aux Associations : voici venu le temps des inscriptions dans les associations

Pour faciliter la découverte de nouvelles activités, les échanges d'informations, et les adhésions, la Ville de Saint-Nazaire organise avec enthousiasme, comme chaque année, Place aux Associations, le 9 septembre, en soutien à notre précieux tissu associatif et à ses nombreux citoyen·nes bénévoles, qui contribuent fortement au dynamisme de notre ville.

Rencontrer, partager, adhérer sont les maîtres mots de ce temps fort.

Cette année, consciente de nos responsabilités individuelles et collectives, la majorité municipale a souhaité engager ses évènements dans une démarche « éco-engagée ». Ce sera le cas pour Place aux Associations. Un effort important sera fait pour limiter les déchets, et encore mieux en gérer le tri sur le site. Les déplacements doux sont encouragés pour rejoindre le forum (à pied, à vélo ou en transport en commun). Nous allons également limiter la communication papier en imprimant moins de documents, qui dans certains cas peuvent se substituer par de l'information numérique, ou être apportée directement par le personnel de la ville de Saint-Nazaire présent en nombre toute la journée. D'autre part, nous portons une attention particulière au réemploi de la signalétique d'une année sur l'autre. Le service vie associative de la ville accompagnera petit à petit toutes les associations qui le souhaitent à faire évoluer leurs pratiques et être plus vertueuses. C'est tous ensemble, que nous avancerons et serons toujours plus responsables.

Les 39 élu·es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Opposition

Ensemble, solidaires et écologistes

3 ans de mandat et toujours pas de « plan vélo » pour la ville de Saint Nazaire.

L'incohérence dans la structure des pistes cyclables saute aux yeux dès qu'on pratique le vélo : pas de pistes cyclables rapides et sécurisées qui traversent la ville de part en part, pas d'accès protégés à proximité des établissement scolaires, pas de signalétique au sol constante (rouge ou gris ou rien...), pas de feux dédiés, trop peu de parkings vélos, très peu de bornes de réparation.

On nous annonce une délibération sur les mobilités douces en octobre. Il serait temps... Espérons qu'elle permette d'instaurer le respect de l'ensemble des mobilités les unes envers les autres et qu'elle donne un accès prioritaire à l'espace public aux formes de mobilité qui sont les moins polluantes. Celles-ci diminuent le bruit en ville, apaisent les mobilités et contribuent à l'amélioration de la santé de celle et ceux qui pratiquent, ce qui est très sensible sur le budget de l'assurance maladie.

Nous espérons que la première mesure sera de passer la ville à 30km/h et que la majorité aura le courage politique de la prendre. Prenons l'exemple de Trignac, qui vient de prendre cette décision, de Nantes ou Grenoble !

Les vertus de cette mesure sont nombreuses :

- réduction des nuisances sonores
- réduction de la pollution atmosphérique
- meilleure insertion des mobilités douces dans le trafic sur les zones mixtes
- réduction des accidents et du stress

La démarche de ZFE (zone à faible émission) vient d'être abandonnée par le gouvernement pour Saint-Nazaire. Elle était profondément inégalitaire sans s'attaquer au problème global de la mobilité. Au contraire, la « ville 30 km/h » permet de réduire les émissions de polluants (notamment lors des phases d'accélérations qui émettent beaucoup de particules fines) pour tous les automobilistes quels qu'ils soient.
Saint-Nazaire ne doit plus rester la ville championne de l'utilisation de la voiture individuelle.

La ville 30 km/h est la première mesure pour imaginer un partage apaisé de la voirie. Priorité aux piétons, puis aux vélos ou trottinettes, puis au bus et ensuite l'automobile. Bien entendu, les cyclistes et les trottinettes doivent être exemplaires dans le respect du code de la route et dans la priorité aux piétons, tout comme les voitures doivent apprendre à partager un espace urbain qui leur était jusqu'à présent réservé quasi-exclusivement.

Penser les mobilités douces doit aussi se permettre de **réfléchir à un centre-ville sans voiture.** L'impact économique négatif est un mythe qu'il faut déconstruire par la mise en place d'une structure de mobilité efficace : parking voitures aux différents axes, transports publics fréquents et gratuits, report modal aisé, axes de mobilité douce. Les citoyen·nes prendront le temps dans un centre-ville piétonnisé. Les exemples de réussite sont là aussi nombreux en France comme à l'étranger (Aubagne, Pontevedra,...).

Le lobby automobiliste se fera entendre, mais le changement climatique nous oblige à revoir nos modes de vie et de déplacements.

Les élu·es du groupe Ensemble, Solidaires et Écologistes